

Annonce de recrutement ref. techinfoctpro-231219

Fonction : Technicien Informatique en contrat de professionnalisation
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

La mission

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Systèmes d'Information, sein du service informatique composé de 6 agents, vous venez en soutien aux équipes support.

Le poste

Dans ce cadre, vous êtes en charge des activités suivantes :

- Traiter les demandes de support utilisateur par téléphone et tickets GLPI
- Préparer les postes informatiques et téléphoniques
- Assurer l'installation du matériel et des câblages
- Gérer l'ouverture des droits informatiques : création des comptes, préparation du matériel
- Participer au maintien de l'inventaire.

Dans le cadre de vos missions, vous êtes amené(e) régulièrement à vous déplacer au sein des différents sites du Samusocial de Paris qui se trouvent dans Paris et en proche banlieue.

L'expérience

Idéalement, vous disposez déjà d'une première expérience dans le cadre d'un stage ou d'une année d'alternance.

Les compétences

Vous êtes réactif/ve et disponible

Vous disposez de capacités d'écoute, de qualités pédagogiques et d'une bonne communication.

Vous êtes rigoureux/se et organisé/e.

Le contrat

Nombre de postes : Nous avons 1 poste à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : Dès que possible.

Type de contrat proposé : Contrat à durée déterminée d'un an.

Statut du poste : Contrat de professionnalisation.

Temps de travail et horaires : 35 heures par semaine du lundi au vendredi.

Rémunération et avantages : Votre rémunération sera définie en fonction de votre âge et du niveau de votre formation conformément au code du travail et au décret d'application.

Vous bénéficieriez également :

- d'avantages en nature pour vos repas.
- d'une mutuelle.
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 50%.

Lieu du poste et déplacements : Votre lieu d'activité sera le site d'Ivry (51 rue Ledru-Rollin 94200 Ivry-sur-Seine).